

# Sentiers – Site de la Forge Neuve

Moisdon-la-Rivière / Grand-Auverné

5 / 13



**12 km**  
**4 h**

**3,5 km**  
**45min**

**2 km**  
**30min**

## Découvrir le sentier

**La lande du Don et variante**  
(en dehors de la période de chasse).

Ce sentier creuse son lit au pied de vastes plateaux schisteux. Nous sommes en présence des dernières landes du département !

**Attention sentier avec passages étroits et escarpés, nécessité d'être bien chaussé !**

## Recommandations aux randonneurs

Ces sentiers de randonnée sont nés de la volonté partagée par les communes, les associations, les bénévoles et les propriétaires privés, de préserver les chemins creux, de protéger la faune et la flore et de restaurer et mettre en valeur le patrimoine local.

Nous espérons que vous apprécierez durant votre randonnée, les efforts et le partenariat déployé par tous les acteurs pour préserver nos espaces ruraux et permettre ainsi à chacun de se ressourcer et d'en apprécier les bienfaits. Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



## Départ des sentiers

**La lande du Don et variante**

Ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 10 septembre

- Site des Forges, Moisdon-la-Rivière (10 km)
- Bourg du Grand-Auverné (12 km)

**Sentier Farinel** (ouvert toute l'année)

- Parking à côté des terrains de foot à Moisdon-la-Rivière

**Sentier du Prince** (ouvert toute l'année)

- Site des Forges (2 km)

## Circuit de randonnée

- Départ du sentier
- Sentier de la lande du Don (interdit pendant la période de chasse)
- Variante du sentier (interdit pendant la période de chasse)
- Sentier Farinel
- Sentier du Prince
- Site touristique Patrimoine
- Point de vue
- Parking
- Aire de pique-nique
- Portion de route dangereuse !
- Merci de tenir la main de vos enfants !

## Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- Mauvaise direction
- Tourner à droite
- Tourner à gauche

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.



Interdit à tout véhicule à moteur sur chemins inscrits au PDIPR. Toute infraction sera punie par la Loi



Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.

Déc. 2017 – Ingénierie touristique : Communauté de communes de Châteaubriant-Derval  
 Réalisation : Cartographies et mises en pages © Dessine@Dessine – Tél. 09 52 88 51 42



## Contacts utiles

Mairie de Moisdon-la-Rivière : 02 40 07 61 07  
 Mairie du Grand-Auverné : 02 40 07 52 12  
 Communauté de communes  
 Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33  
 Office de Tourisme Intercommunal  
 à Châteaubriant : 02 40 28 20 90  
[www.tourisme-chateaubriant.fr](http://www.tourisme-chateaubriant.fr)